



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies



Mail : cgt.disi-ouest@dggfp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Compte-rendu du comité technique local du 24 mars 2017

⇒ règlement intérieur du comité technique

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce règlement intérieur, qui acte la division par deux du temps accordé à vos représentant.e.s pour préparer les réunions et en rédiger le compte-rendu, ainsi que la suppression de remboursements de frais de déplacement.

Après la diminution globale des droits syndicaux au niveau national, la création des DiSI qui impose des déplacements aux militant.e.s, c'est un nouveau coup porté au dialogue social, au détriment de l'ensemble des agent.e.s.

⇒ bilan de la campagne des entretiens professionnels

L'an dernier, quelque 70 % des agents ont bénéficié d'une bonification.

Cette année encore, il y a eu très peu de recours ... à cause certainement des procédures d'appels et du faible taux de satisfaction en CAP.

À partir de l'an prochain (et dès cette année pour la catégorie B), il n'y aura plus de bonification ... ce qui permettra à l'administration de faire des économies ... pour pouvoir assurer son budget.

⇒ budget ... en diminution !

Cette année encore, le budget de la DiSI subira une nouvelle baisse, en particulier sur les dépenses locales de fonctionnement. Le budget « fournitures » diminue de moitié cette année pour atteindre environ 4 € par agent.e et par an.

Interpellée par la CGT, la direction a confirmé que les dépenses incontournables seraient assurées, mais que des choix seront à faire, notamment pour les travaux immobiliers.

La DiSI avait prévu d'acheter un véhicule en 2016, mais a subi le veto de la centrale qui considère que nous avons trop de véhicules. Les agents CID apprécieront. En 2017, un véhicule du 53 sortira du parc. Il sera remplacé par un véhicule ... provenant d'un autre service ! (On ne sait pas qui perdra son véhicule...).

La CGT, qui a voté contre le budget, a souligné l'implication du SRBAI pour le montage du budget, dans un contexte de mutualisation des tâches particulièrement complexe et chronophage.

⇒ bilan de formation 2016 et plan local de formation 2017

En 2016, la DiSI a assuré pour les formations locales 46 % d'heures de formations supplémentaires par rapport à l'an dernier, avec un effectif de formateurs quasi-constant. Elle va réfléchir à étoffer l'équipe de formateurs.trices. Envoyez votre CV ...

On assiste à une baisse du nombre de formations pour les préparations aux concours. La demande est moins importante au niveau des concours (beaucoup de collègues ont passé l'examen pro de B en A, idem pour les PAU).

La CGT a souligné les difficultés rencontrées par les agent.e.s lors des formations, que ce soit pour la prise en charge des frais ou les délais d'attente pour les obtenir. Sur ce point, la responsable de l'ESI de Nantes Coulongé a appuyé notre remarque et souligné le manque d'adaptation des formations aux métiers de l'informatique.

65 étudiants ont postulé pour réaliser des stages à la DiSI, seulement 8 ont été retenus, faute de disponibilité dans les services et de budget pour verser les indemnités.

⇒ **double commande Sirhius**

Sirhius, c'est le logiciel qui doit remplacer Agora. Il devrait entrer en service en 2019, et fait dès maintenant l'objet de tests en double saisie, notamment par nos collègues de l'ESI 37 et du service RH.

La mise en place de Sirhius s'accompagnera de mesures de « simplification », puisqu'on aura bientôt :

- le RHB de proximité dans les ESI
- le service RH de la DiSI, qui pilotera la fonction RH et suivra la carrière des agent.e.s.
- Le CSRH sera l'acteur unique de la gestion des agent.e.s relevant de son périmètre d'activité. 10 centres sont prévus au niveau national, dont Tours et Saint-Brieuc, avec entre 40 et 50 agent.e.s ... au départ.
- Le SIA qui répondra aux questions les plus courantes des agent.e.s (pourquoi pas une FAQ ?).

Ces mesures de « synergie » permettront donc de supprimer des emplois.

De plus, l'arrivée de Sirhius se fera mi-2018, soit 6 mois avant celle du CSRH, le pôle RH devra se former sur Sirhius sur cette durée avant de perdre une partie de ses missions. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

⇒ **recrutement d'un agent contractuel handicapé à l'ESI d'Angers**

N'ayant pas réussi à atteindre le taux réglementaire d'agent.e.s en situation de handicap par l'intermédiaire des concours, la DGFIP recrute de manière contractuelle des agent.e.s sur profil : cette année 11 A, 17 B, 116 C.

Pour la DiSI, 1 agent C sera recruté à l'ESI d'Angers.

La CGT est attachée au principe du recrutement par voie de concours, seul rempart contre l'arbitraire. Cela implique d'avoir une réflexion approfondie autour de l'adaptation des épreuves de concours, les moyens proposés par l'administration aux personnes handicapées à ces épreuves ayant démontré qu'ils n'étaient pas adaptés à toutes les situations.

Le recrutement par voie contractuelle est pour nous discriminatoire, d'autant qu'il ne s'accompagne pas des mêmes droits pour les collègues concernés.

Elle a souligné que l'organisation des concours au niveau national en région parisienne est un obstacle de plus au recrutement de personnes en situation de handicap.

⇒ **réorganisation de l'ESI d'Angers**

Le projet qui nous a été exposé, avec une remontée des agents situés en sous-sol au 1^{er} étage semble positif. Il devrait permettre une meilleure utilisation de l'espace et une amélioration des conditions de travail. Mais comme expliqué plus haut, des restrictions budgétaires sont imposées et concernent les travaux immobiliers. La direction « affine la priorisation » des travaux entre les différents ESI (Rennes, Tours, Angers ...).

⇒ **questions diverses**

la CGT est intervenue sur les sujets suivants :

- la problématique des postes Linux développeurs. Il n'y a pas de mise à jour automatique des applications sur ces postes. La direction mène une réflexion sur le sujet. Il est, pour la CGT, indispensable d'avoir une politique cohérente de sécurité,
- les relations entre les services de développement de l'ESI de Coulongé et la centrale,
- la fusion des ESI nantais : elle est prévue pour le 1^{er} octobre prochain, mais la DiSI ne nous a donné aucune autre information sur cette opération.

Les élus CGT sont à votre disposition pour tout complément.

Thomas Pawlak, Yvic Kergroac'h